



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :
Jean-Claude Masini
Tél : 04.91.99.67.52
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 01

Marseille, le 24 juin 2025

Le directeur académique des services
départementaux de l'Éducation Nationale des
Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
S/C
Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Enseignants du 1^{er} degré sans poste après la 1^{ère} phase du mouvement. Rentrée scolaire 2025

La phase d'affectation à titre provisoire pour l'année scolaire 2025/2026 est destinée à procéder aux nominations des enseignants sans poste.

Chaque enseignant en attente d'affectation sera destinataire, le **mercredi 25 juin 2025** (par courriel sur sa boîte académique) d'un formulaire en ligne (lien sur ce même courriel) qui a pour finalité de recenser ses vœux de circonscriptions.

Vous devrez classer TOUTES les circonscriptions du département des Bouches-du-Rhône par ordre de préférence y compris l'ASH. Le formulaire devra être saisi pour le **dimanche 29 juin 2025 (23H59)**.

L'attribution des postes s'effectuera selon le classement suivant :

- RQTH ;
- AGS ;
- Grade ;
- Ancienneté dans le grade ;
- Discriminant aléatoire.

Les affectations sur les postes identifiés vacants seront communiquées au plus tard le 4 juillet 2025 par le bureau DPE-2.

Les enseignants qui ne seraient pas encore affectés à cette date seront ensuite positionnés, dans la mesure du possible, sur des postes qui se libéreront au cours de l'été.

En l'absence de possibilité de nomination sur poste, ils seront affectés en qualité de titulaires remplaçants pour l'année scolaire 2025/2026.

Jean-Yves BESSOL